

REALISATIONS SEMESTRIELLES DU MINISTERE DE LA FONCTION PUBLIQUE, DU TRAVAIL ET DE LA SECURITE SOCIALE

La vision du Ministère de la Fonction Publique, du Travail et de la Sécurité Sociale se résumé en 3 axes :

Une administration moderne, performante, qualifiée, axée sur les résultats et pour cela, développement des TIC.

Croissance des emplois surtout pour les jeunes et les femmes et développement du travail décent.

Socle de protection sociale pour toute la population burundaise.

Administration Publique moderne, performante, qualifiée, axée sur les résultats et développement des TIC.

- D'abord, pour que tous les agents publics puissent adhérer à ce programme, la vulgarisation a été faite à travers tous le pays à l'endroit de tous les hauts cadres civils, militaires et policiers, des Administrations Publiques, Centrales, Territoriales, Déconcentrés et Décentralisés du 25 mars au 12 Avril 2013 ;

- Paramétrage de la carrière des fonctionnaires terminé avec tous les textes réglementaires et de lois et ainsi, plus d'oubli d'une prime, indemnité ou de l'approximation dans la paie des fonctionnaires. Les fonctionnaires touchent leur juste salaire. Il faut noter ici que les simulations, les projections sont possibles et permettent cette fois-ci, avec le paramétrage de l'âge, le genre, etc ; de s'occuper de la gestion moderne des ressources humaines.

- Déconcentration administrative grâce à la collaboration active du Ministère de la Sécurité Publique et ainsi signature des Mémoires d'ententes pour la mise en place des Guichets Uniques Provinciaux (GUPs) dans les cinq provinces pilotes (Ngozi, Muyinga, Gitega, Mwaro et Bururi) en date du 19/04/2013 en vue de délivrer en déans tout au plus 7 jours au niveau de la commune du passeport, l'extrait du casier judiciaire, le permis de conduire, etc.

- L'interconnexion satellitaire va suivre car est en cours de préparation, dans un premier temps pour ces 5 provinces pilotes avec l'administration centrale. Mais l'interconnexion satellitaire est déjà et permet aujourd'hui le suivi des dossiers des fonctionnaires dans notre propre bureau. Personnellement, je consulte la base des données au sein de mon cabinet, comme mes proches collaborateurs.

- L'interconnexion par fibre optique est également une réalité au sein du MFPTSS. En effet, l'interconnexion de 3 bâtiments publics (Centre Informatique, Grand Bureau et Building des Finances) par fibre optique est en cours de finalisation.

-La gestion électronique des dossiers va suivre incessamment, la pénible corvée de consultation régulière des archives archicombles ne sera plus d'actualité. Nous

comptons que d'ici l'année prochaine, les fonctionnaires soient à même de consulter leurs dossiers en ligne, partout où ils sont.

-Le recensement biométrique va également se faire bientôt et permettre d'avoir la photo et l'emprunte digitale dans le logiciel qui gère les fonctionnaires.

Cela va nous permettre à oublier les lenteurs administratives qui étaient toujours confondues avec le MFPTS.

Pour la Bonne Gouvernance administrative, l'installation des outils modernes a déjà produit ses résultats :

- Le paramétrage actuel ne peut permettre de fraude pour le paiement des fonctionnaires et le traitement est très rapide. 7 minutes pour payer les 88.000 fonctionnaires burundais.
- Le matricule unique de tous les fonctionnaires et agents civils de l'Etat sans distinction de groupes statutaires ou professionnels a permis de débusquer le peu de fictifs qui restaient : autour d'une dizaine qui touchait un double salaire car ils avaient changé de secteurs.
- Il nous reste à vérifier pour ceux qui partagent encore un compte et qui sont dans des communautés religieuses.
- Les dossiers des fonctionnaires sont traités rapidement aujourd'hui et 3 à 4 jours suffisent pour un aller-retour d'un dossier qui vient de l'intérieur du pays.
- Les annales de l'année 2012 étaient déjà payées à la fin du mois d'avril 2013, lorsque cela prenait une année et plus dans le passé.

Promotion du travail décent :

- Lancement ce mardi 25 juin 2013 du Comité National de Dialogue Social. Désormais, les conflits au travail sont gérés au sein de ce Comité comme la Charte Nationale du Dialogue Social le stipule bien. Il a également comme mission la prévention, la sensibilisation, les études et recherches sur les matières intéressant la vie nationale dans le Monde du Travail.

- Pour la Politique nationale de l'Emploi, les 7 thématiques composant la dite Politique sont en phase de finalisation. Elles seront complétées par les Etats généraux de l'Emploi prévus du 7 au 9 août 2013 où jeunes et moins jeunes des divers profils et horizons viendront l'enrichir avant son adoption finale ;

- Lancement officiel de création d'emplois en milieu rural au mois d'Avril 2013 pour deux provinces pilotes (Ngozi et Bubanza) en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture dans le cadre de PRODEFI sur financement du FIDA. Autour de 20.000 emplois sont prévus dans ce projet.

- Rapport déjà déposé sur des enquêtes effectués en provinces de Gitega, Ruyigi, Cibitoke, Makamba, Bururi et Rutana sur les projets de formation en entrepreneuriat pour les jeunes entrepreneurs en milieu rural et péri urbain ;

-L' Enquête sur la main d'œuvre au Burundi dans le cadre de l'EAC est déjà faite sur 4 provinces pilotes ;

-Préparation de l'enquête nationale sur la main d'œuvre : les questionnaires sont disponibles, le protocole et le manuel sont en cours de révision ;

- Et pour l'Inspection du Travail :

Augmentation du montant de la taxe perçue pour les étrangers (83.303.256 fbu perçus jusque au 21 juin 2013 au sein de l'Inspection Générale du Travail et de la Sécurité Sociale);

Socle de Protection sociale :

-Lancement officiel des travaux de la Commission Nationale de la Protection Sociale (CNPS) en date du 16 avril 2013. La CNPS présidée par le Président de la République lui-même et en son sein, un organe suprême de 11 ministres, permettra de consolider l'économie solidaire et permettre à toute la population d'ici deux ans, à prendre en charge leurs soins de santé et leur risque social.

-Les textes réglementaires et de lois et les renforcements de capacité sont en préparation avec le Bureau International du Travail (BIT) pour permettre au Burundi à entrer dans le socle de protection sociale et permettre d'ici 2 ou 3 ans à la population des secteurs rural, informel et privé structuré, d'accéder aux soins de santé comme les fonctionnaires et assimilés à travers les micros-assurances.